

Offrir aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les élèves doivent être licenciés à la FFBB pour la saison en cours.

Elle participe à développer chez les jeunes une image positive d'eux-mêmes, les mettant dans des conditions facilitant les apprentissages, qu'ils soient scolaires ou sportifs.

Les entraînements sont assurés par un éducateur du LHVB (club des Herbiers) titulaire du DEJEPS/DEFB basketball.

POURQUOI CHOISIR CETTE OPTION FACULTATIVE ?

- Progresser et être valorisé dans son sport de prédilection.
- Atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.
- Former de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants.



- Jusqu'à 3h45/semaine
- MARDI - JEUDI de 12h15 à 13h15
(cours facultatif le MERCREDI de 12h15 à 14h)

Cette option n'est pas prise en compte dans le contrôle continu pour le baccalauréat. Option soumise à sélection.